

Composante 13 UFR des Sciences
 Type de diplôme Master MAMATH Mathématiques
 Mention de diplôme MAT2M1_202 M1 Mathématiques P. Grad School MINMACS - Math et Sc de l'informatique en Normandie
 Version d'étape

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENC E UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins / 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision)	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal					
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT				
SEMESTRE 1																				
SMMATS1	SMMAT1A			Humanités 1	4														1	
SMMATS1	SMMAT1A	O	SIMAT1A1	Anglais	2			écrit+oral	2										1	
SMMATS1	SMMAT1A	O	SIMAT1A2	Communication	1			assiduité												
SMMATS1	SMMAT1A	O	SIMAT1A3	Préprofessionnalisation	1			assiduité												
SMMATS1	SMMAT1B			Majeure 1	4						écrit	2	100%			écrit	100%	1		
SMMATS1	SMMAT1C			Majeure 2	4						écrit	2	100%			écrit	100%	1		
SMMATS1	SMMAT1D			Majeure 3	4						écrit	2	100%			écrit	100%	1		
SMMATS1	SMMAT1E			Majeure 4	4						écrit	2	100%			écrit	100%	1		
SMMATS1	SMMAT1F			Majeure 5	4						écrit	2	100%			écrit	100%	1		
SMMATS1	SMMAT1G			Mineure 1	3						écrit	2	100%			écrit	100%	0.75		
SMMATS1	SMMAT1H			Mineure 2	3						écrit	2	100%			écrit	100%	0.75		
SEMESTRE 2																				
SMMATS2	SMMAT2A			Humanités 2	3														1	
SMMATS2	SMMAT2A	O	SIMAT2A1	Anglais	1			écrit+oral	2										1	
SMMATS2	SMMAT2A	O	SIMAT2A2	Communication	1			assiduité												
SMMATS2	SMMAT2A	O	SIMAT2A3	Préprofessionnalisation	1			assiduité												
SMMATS2	SMMAT2B			Research embedding	4						écrit et oral		100%						1	
SMMATS2	SMMAT2C			Majeure 1	4						écrit	2	100%			écrit	100%	1		
SMMATS2	SMMAT2D			Majeure 2	4						écrit	2	100%			écrit	100%	1		
SMMATS2	SMMAT2E			Majeure 3	4						écrit	2	100%			écrit	100%	1		
SMMATS2	SMMAT2F			Majeure 4	4						écrit	2	100%			écrit	100%	1		
SMMATS2	SMMAT2G			Majeure 5	4						écrit	2	100%			écrit	100%	1		
SMMATS2	SMMAT2H			Mineure 1	3						écrit	2	100%			écrit	100%	0.75		
	EEMASTER			Engagement Etudiant (hors maquette)	0															

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves:
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Le nombre d'épreuves tel qu'indiqué dans le tableau est le minimum auquel l'équipe pédagogique s'engage, mais l'enseignant responsable de l'UE ou l'EC peut prendre la liberté pédagogique d'organiser plus d'épreuves.

Le mode de calcul de la note (moyenne pondérée ou autre) sera précisé, ainsi que le nombre et les autres modes d'évaluation, en début de semestre dans le mois suivant le début de l'enseignement.

pas de conservation de notes de TP.
 pas de compensation entre semestres.
 pas de compensation du stage 'research embedding' pour l'année.

si absence justifiée à une ou des épreuves, une épreuve de substitution sera proposée

Selon les effectifs de session 2, les épreuves écrites pourront se dérouler sous forme d'oral

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)